

3^e épisode : aménager solide et utile

The collage consists of 14 individual illustrations arranged in two rows of seven. Each illustration depicts a person using a specific mobility aid in a different context. The top row shows: a man with a cane talking on a phone; an elderly woman with a cane; a woman in a pink jacket walking; an elderly man with a cane; a man with a cane carrying a shopping bag; a woman with a shopping cart; and a man with a suitcase. The bottom row shows: a couple walking; an elderly woman with a walker; a woman with a cane looking at a phone; a man with a shopping cart; a man in a wheelchair; a woman with a cane carrying a shopping bag; and a man riding a bicycle.

et maintenant ?



↑ extrait de l'avant-projet de *Latitude 48*

⇨ adanté de l'avant-projet de *Latitude 48*

Un projet de *Latitude 48* : compléter l'escalier avec une rampe. Notre terrain étant fragile, la stabilité de l'ouvrage pose question sur le moyen terme.

Le pied de la tour et ses alentours sont une zone très exposée au vent. Une structure comme la rampe a toutes les chances de voir s'y accumuler feuilles mortes et débris divers.

Le projet hésite entre une longue rampe venant du parking, passant derrière la tour (un trajet allongé pour des usagers PMR qui ont plutôt besoin de facilité) et une rampe raide (que l'on voit sur les illustrations) difficile à monter et risquée à descendre pour les PMR.

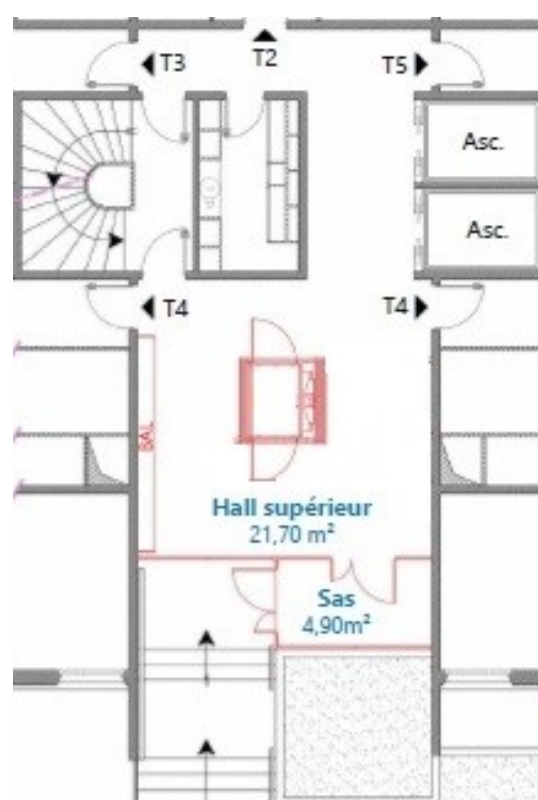
Avantage pour les voyeurs : vue directe sur les fenêtres du rez-de-chaussée.





Autre projet, avancé par *Sénova* : un ascenseur à 2 niveaux, reliant le hall et l'ancien local des poubelles, de plain-pied avec l'extérieur. A l'abri du vandalisme et des intempéries. Pour sa stabilité, ce projet profite des fondations du bâtiment. Une cabine dimensionnée pour les poussettes doubles et les vélos.

Des risques de panne ? La profession constate une moyenne de 2 pannes techniques par an pour l'ensemble du parc d'ascenseurs.





L'AG de juin 2026 n'est **pas encore** le moment du choix entre les deux projets.

Ce qui est proposé, c'est de **faire des études de faisabilité** pour chacun des deux.

1. étude de la structure béton pour le projet d'ascenseur
2. étude de la consistance du sol pour le projet de rampe

Ainsi, les copropriétaires seront bien informés pour prendre la décision qui leur conviendra en 2027.



Publicité
photographiée
dans le métro